



Mes beaux parents me menace de tribunaux pour voir mes enfants

Par **guinault**, le **15/09/2008** à **21:05**

mes beaux parents apres 8 ans de bons rapports ont sur une dispute futile et sans rapport menacé de passer devant les tribunaux pour un droit de visite a leurs petits enfants qu'ils voyaient régulièrement. je vis en concubinage avec leur fils et ne suis pas marié; les enfants ont le nom du papa évidemment. notre couple est harmonieux, les enfants serein. mais aujourd'hui j'ai peur pour le psychique de mon fils de 5 ans qui est perturbé voire violent en paroles depuis la dispute à laquelle il a assisté. quand à ma fille de 18 mois je refuse de la confier à un papi de 75 ans. qu'ont-ils le droit d'entreprendre contre moi? Je leur laisse voir le grand à condition qu'ils le demande eux.merci par avance

Par **JamesEraser**, le **15/09/2008** à **22:17**

[citation]qu'ont-ils le droit d'entreprendre contre moi ?[/citation]
Saisir le JAF et faire valoir leurs droits de grands-parents. JAF qui pourra statuer en une obligation de leur permettre de profiter de leurs petits-enfants.
Experatooment